

## DEMANDE DE LICENCE 2023 / 2024



### **CARABINIERS DE BILLY MONTIGNY ATHLETISME**

Stade Paul Guerre – Espace Céline Paczkowski  
62420 Billy Montigny - Tél : 07 69 94 84 70

#### **Demandeur :**

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ **Sexe :** F  M

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Tél 1 : \_\_\_\_\_ Tél 2 : \_\_\_\_\_

#### **Agés et tarifs des licences 2023-2024**

Année de naissance	catégorie (H/F)	Type licence	Tarif annuel	Pass sport CALL à déduire) si résident mineur dans la CALL	Pass sport national à déduire	Montant à régler
2018- 2019	<b>Baby</b>	découverte	110 €	<b>30 €</b>	<b>50 €</b>	
2015 à 2017	<b>Eveil</b>	découverte	125 €	<b>30 €</b>	<b>50 €</b>	
2013-2014	<b>poussin</b>	découverte	125 €	<b>30 €</b>	<b>50 €</b>	
2011-2012	<b>Benjamin</b>	compétition	135 €	<b>30 €</b>	<b>50 €</b>	
2009-2010	<b>Minime</b>	compétition	135 €	<b>30 €</b>	<b>50 €</b>	
2007-2008	<b>Cadet</b>	compétition	135 €	<b>30 €</b>	<b>50 €</b>	
2005-2006	<b>junior</b>	compétition	135 €	<b>30 € (sous conditions)</b>	<b>50 € (sous conditions)</b>	
2004 et avant	<b>espoir - senior - master</b>	compétition	135 €			
2004 et avant	<b>running</b>	loisir	100€			
2006 et avant	<b>santé</b>	loisir	100€			
2004 et avant	<b>officiel</b>	encadrement	60 €	<b>PRISE EN CHARGE CLUB</b>		

Chèque à l'ordre de : Carabiniers Athlétisme  
Règlement possible : Espèces / ANCV / Pay asso / Actobi / CAF / ..  
Le règlement s'effectue après validation du comité directeur.

Validation comité directeur

Validé / non validé

Signature du responsable CBM

## Autorisation parentale pour les athlètes mineurs

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
autorise \_\_\_\_\_

- Mon enfant à pratiquer l'athlétisme au CBM Athlétisme, à l'entraînement et en compétition.
- A l'encadrement du club de prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.
- L'encadrement à laisser mon enfant à repartir seul de l'entraînement.

Signature (des parents pour les mineurs) :

## Pièces à joindre obligatoirement

- Pièce d'identité pour les nouveaux licenciés (obligatoire)
- Formulaire FFA impérativement rempli.
- Certificat médical ci-joint complété par votre médecin traitant (majeurs uniquement).
- Vous étiez licencié à la FFA en 2022/2023, avez-vous validé votre certificat médical sur l'application FFA ?
  - Oui
  - Non

### DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de nos activités sportives, nous pouvons être amenés à photographier ou filmer les athlètes. Or, aucun film ou photo ne peut être publié sans l'autorisation de l'intéressé, s'il est majeur, ou de ses représentants légaux, s'il est mineur. Merci de compléter l'attestation ci-dessous.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare autoriser l'association CBM athlétisme à faire paraître sur tous supports (journaux, plaquette, internet) les photographies sur lesquelles je peux, ou mon enfant, figurer.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature (des parents pour les mineurs)

### Bénévolat

Je souhaite aider le club lors de ses événements ?

- Oui N° de contact : \_\_\_\_\_
- Non

*Nota : nous avons besoin ponctuellement de bénévoles pour la bonne organisation des événements qui finance le fonctionnement du club. **Merci de votre soutien.***

### **2.8 LICENCE DEMATERIALISEE**

Depuis la saison administrative 2013-14, la FFA procède à l'édition dématérialisée de la Licence. Chaque licencié reçoit désormais sa Licence par voie électronique. C'est pourquoi il est obligatoire que l'ensemble des personnes souhaitant souscrire une Licence fournisse une adresse courriel, personnelle, fiable.

Il est recommandé aux adhérents de copier et enregistrer / imprimer immédiatement leur licence afin d'être en capacité de la fournir pour des inscriptions sur des épreuves et de la présenter lors de compétitions.

## Le Pass'Sport :

Pour la saison à venir il convient pour chaque adhérent de moins de 18 ans de :

- se connecter sur le site internet de la CALL
- de renseigner le formulaire et accepter le règlement
- d'imprimer le pass'sport
- de le remettre au club lors de l'inscription

Sans ces démarches la licence sera proposée au prix fort.

## Aide aux familles

1ère licence (la plus chère)	2ème licence	3ème licence	Licences supplémentaires
Prix fort (comprenant éventuellement la réduction CALL	Réduction de 10 €	Réduction de 15 €	15 € par licence au delà de 2

Possibilité de régler en plusieurs fois – voir trésorier

## Récapitulatif financier

Licences demandées	Tarif de base	Aides CALL, Etats, Etc...	Réduction Famille	Montant à régler
1ère Licence				
2ème Licence			10 €	
3ème Licence			15 €	
4ème Licence			15 €	
5ème Licence			15 €	
<b>Total à régler</b>				

FORMULAIRE DE NOUVELLE ADHESION

C BILLY MONTIGNY



Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases

Licence N° :

NOM: \_\_\_\_\_ Nom de naissance \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_ Sexe :  F  M Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Lieu de naissance: \_\_\_\_\_ Pays de naissance: \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

(L'Athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine)

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Email (obligatoire) \_\_\_\_\_

Si mineur, Email du représentant légal \_\_\_\_\_

N° de téléphone (portable) : \_\_\_\_\_ N° de téléphone (fixe) : \_\_\_\_\_

Type de Licence choisie :  Licence Athlé Compétition  Licence Athlé Santé  Licence Athlé Running  
 Licence Athlé Découverte  Licence Athlé Entreprise  Licence Athlé Encadrement

**Certificat médical :** (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)  
 - Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise et Athlé Running le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.  
 - Pour les Licences Athlé Santé, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.  
 - Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.  
 - Pour la prise d'une 1<sup>ère</sup> licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parental peut attester avoir rempli , avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du Sport, de présenter un certificat médical.

**Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation :**  
 - Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné,  
 ..... en ma qualité de ..... (père, mère, représentant légal) de l'enfant  
 ..... autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.  
 - En ma qualité de ..... (père, mère, représentant légal) de l'enfant ..... autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale

**Assurances** (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)  
 La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :  
 - aux Clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).  
 - aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme. au prix de : 0.7 euro TTC (inclus dans le coût de la licence).  
 J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée  
 Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique  
 Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site [www.athle.fr](http://www.athle.fr) rubrique Assurances)

*Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.*

**Droit à l'image :**  
 Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

j'accepte l'utilisation de mon image  je refuse l'utilisation de mon image

**Loi Informatique et libertés** (Loi du 6 janvier 1978) :  
 Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : [cl@athle.fr](mailto:cl@athle.fr)  
 Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations  je refuse la transmission des informations

Date et signature du Licencié :  
 (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)